

Liste des pièces à fournir pour une réinscription administrative à l'université Claude Bernard Lyon 1

- **Pour toutes et tous :**
 - l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), sauf pour les étudiants en formation continue ou en contrat de professionnalisation. La CVEC doit être acquiescée préalablement à l'inscription administrative dans l'établissement sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>. Les étudiants exonérés doivent également et présenter l'attestation ;
 - une attestation d'assurance Responsabilité Civile qui couvre l'étudiant-e durant les enseignements et les stages de l'année universitaire en cours ;
 - **un mode de paiement (indispensable)** : carte bancaire (carte de paiement) ou chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Le montant vous sera précisé lors de votre inscription).
- **Pour les étudiant-e-s boursier-e-s seulement**, attestation conditionnelle de bourse (ou attestation définitive) concernant l'année en cours.
- **Pour les sportifs de haut niveau**, Attestation du Ministère Jeunesse et Sport

DOCUMENTS JUSTIFIANT DE LA SITUATION SCOLAIRE et/ou PROFESSIONNELLE

- **Pour une inscription en Parcours Accès Santé (PASS)** : relevé officiel de scolarité accomplie depuis le bac et/ou attestations des activités professionnelles exercées depuis la fin de la scolarité.
- **Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en double cursus ou étudiant-e-s salarié-e-s** : fournir le document justifiant la situation (certificat de scolarité, contrat de travail).
- **Pour les étudiants s'inscrivant en première année de licence STS, en première année de licence STAPS, en Parcours Accès Spécifique Santé (PASS), en première année de DEUST, en première année de CUPGE**: bulletins de notes de première et de terminale

*Attention : Les documents étrangers doivent être présentés traduits en Français
Pour une inscription en présentiel, l'étudiant doit présenter les documents originaux accompagnés de photocopies*